

B  
T  
S

# Opticien lunetier

Ce BTS permet d'exercer la profession réglementée d'opticien ou d'opticienne. Il est exigé pour diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie. Relais du médecin ophtalmologiste, l'activité de ce technicien ou de cette technicienne est très polyvalente.

- **Activité scientifique** : analyse de la vision, étude optique et physiologique de la vision, parfaite maîtrise des techniques de correction de la vue ;
- **Activité technique** : réalisation et adaptation à la vue des clients d'articles (lunettes, lentilles de contact) destinés à corriger les défauts ou les déficiences de la vue, façonnage et montage des verres en atelier, vérification, découpage, meulage, polissage, insertion dans la monture, ajustement si nécessaire sur le client, réparation des montures ;
- **Activité relationnelle** : accueil et analyse des attentes de la clientèle, conseil aux utilisateurs sur l'équipement le mieux adapté et sur les performances des verres disponibles ;
- **Activité commerciale** : vente des lunettes, lentilles et autres instruments d'optique et de mesure ainsi que des fournitures qui vont avec (étuis, produits d'entretien etc.), analyse des ventes, gestion et optimisation du niveau des stocks, choix pertinent des produits, management des salariés, service après vente.

## Débouchés

Les opticiens ou opticiennes travaillent essentiellement dans le secteur privé en tant que gérants ou gérantes de société ou en tant que salariés ou salariées. Les jeunes diplômés sont recrutés en majorité chez les grands distributeurs. Il existe aussi quelques emplois dans le secteur hospitalier. Après plusieurs années comme employés, les titulaires du BTS opticien lunetier peuvent s'installer à leur compte.

### Métiers accessibles :

- Opticien indépendant ou opticienne indépendante ;
- Opticien formateur ou opticienne formatrice ;
- Responsable des achats ;
- Chef ou cheffe de rayon ;
- Responsable logistique ;
- Chef ou cheffe d'agence commerciale ;
- Gérant ou gérante de point de vente ;
- Chef ou cheffe des ventes.

## Accès à la formation

- Bac pro Optique lunetterie ;
- Bac général S.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTS correspondante du site [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) > Accès à la formation.

## Programme

(Formation initiale sous statut scolaire)

Matières	Horaires hebdomadaires		Coeff.
	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	
<b>Enseignements généraux</b>			
Français	2	2	2
LV1	2	2	2
Mathématiques	2	2	2
<b>Enseignements professionnels et technologiques</b>			
Communication	2	2	
Gestion	3	2	
Optique géométrique et physique	3	3	3
Etude technique des systèmes optiques	3	3	3
Analyse de la vision	7	9	6
Mesures faciales	2	1	
Etude, réalisation et contrôle d'équipement	7	6	
Magasin d'application		2	
<b>Enseignement facultatif</b>			
LV2	1	1	1

Outre les matières affectées d'un coefficient dans le tableau ci-dessus, l'examen porte sur plusieurs autres épreuves :

- Economie et gestion de l'entreprise, coeff. 5.
- Epreuve professionnelle de synthèse, coeff. 10 :
  - examen de vue et prises de mesures et adaptation, coeff. 4.
  - contrôle d'équipement et réalisation technique (Contrôle continu en cours de formation), coeff. 4.
  - activités en milieu professionnel (Contrôle continu en cours de formation), coeff. 2.

## Enseignements professionnels

Les enseignements technologiques et professionnels sont centrés sur :

- **Gestion** : l'entreprise, gestion budgétaire, comptabilité, connaissance du marché, gestion d'un espace de vente, vente, marketing, gestion des ressources humaines, cadre juridique, bureautique, communication...
- **Optique géométrique et physique** : lois fondamentales de l'optique, optique géométrique, réflexion-réfraction, instruments d'optique, radiométrie-photométrie
- **Etude technique des systèmes optiques** : outils de communication technique, technologies du domaine mécanique et du domaine de l'optique
- **Analyse de la vision** : anatomie et physiologie oculaire, optique physiologique, optométrie, lentilles de contact...
- **Etude, réalisation, contrôle d'équipement** : composants (verres, monture), montages et maintenance des équipements, adaptation des équipements
- **Magasin d'application** : accueil client, orientation du choix, réalisation de travaux

## Stages

Dans l'académie d'Amiens, ce diplôme se prépare uniquement par la voie de l'apprentissage. En formation initiale, un stage de 6 semaines vient compléter la formation.

## Poursuites d'études

Le BTS est conçu pour une insertion directe dans la vie active. Il est cependant possible de compléter cette formation, avec un bon dossier scolaire, par :

- **Une licence professionnelle. Exemples** :
  - Responsable Univers de Consommation, IUT d'Amiens (80) ;
  - Métiers de l'optique, Université de Nîmes (30), Ecole d'optique lunetterie Lille (59) ;
  - Métiers de l'optique et de la vision, Université de Strasbourg (67) ;
  - Optique professionnelle, IUT Aix Marseille (13), Université Besançon (25)...

- **Un Bachelor. Exemples** :
  - Manager en optique, ISO Lille, Lyon, Nantes, Paris ;
  - Lunetier créateur, ISO Paris, Bordeaux ;
  - Opticien manager, Ecole d'optique lunetterie Lille (59) ...

**Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens).**

## Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En apprentissage** :
  - CFA de la CCI de l'Oise, Nogent-sur-Oise (60)

### en savoir +

- [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) et [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens)

**Consultez les documents de l'ONISEP :**

*En ligne sur [www.onisep.fr/amiens](http://www.onisep.fr/amiens) : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac + 2 »*

*Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) :*

- Dossiers « Après le bac », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre : ils ont osé se lancer » ;
- Infosup « Bac S, quelles poursuites d'études ? » ;
- Parcours « Les métiers du paramédical ».

**N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.**